



## SOMMAIRE

1. Semis des betteraves sucrières
2. Semis des maïs, soja et tournesol : gare au coup de froid !
3. Liste des blés meuniers de l'ANMF 2021
4. Vu en plaine

### Le clin d'œil météo

« La pluie, le jour de saint Robert, de bon vin remplira ton verre. »

### 1. Semis des betteraves sucrières, des faux-semis limités par le temps froid

Cette semaine marque la pleine période de semis des betteraves sucrières en AB. Les faux-semis réalisés depuis quelques semaines ont trouvé des limites évidentes dans le temps froid que nous rencontrons depuis début avril.

**Les levées de la betterave** interviennent à partir de 100 °C jour base 0, soit en général 6 à 8 jours après le semis. Tenant compte des conditions climatiques annoncées pour les jours à venir (persistance d'un temps frais), ce délai pourrait sensiblement s'allonger.

#### Saisir une opportunité d'intervention en désherbage de prélevée ?

On le sait, il est primordial d'intervenir le plus tôt possible. En AB, le semis réalisé à une profondeur maximale de 2.5 cm peut donner quelques opportunités pour passer en prélevée de la culture. Pour cela, il faut être vigilant et ne pas hésiter **3-4 jours après le semis à observer régulièrement l'évolution des graines dans le sol**. En prélevée, pour le passage de herse étrille comme celui du désherbeur thermique, la prudence est de mise. Quand les graines ont cassé le pelliculage, la jeune betterave émet dans un premier temps une racine puis assez rapidement un hypocotyle. Dans le contexte d'un printemps froid qui n'a pas permis de faire lever efficacement les adventices, ce passage en prélevée peut être intéressant.

#### Désherber autrement

Les initiatives se développent pour trouver des solutions qui permettent de limiter le recours à de la main d'œuvre dans l'itinéraire cultural.

Parmi celles-ci, **le robot semeur-bineur FarmDroïd** est conçu par une société danoise et commercialisé en France par Stecomat.

Vous trouverez sur le lien suivant, une [vidéo de démonstration de l'outil](#). Huit robots fonctionnent en France ce printemps, dont certains ont été acquis par des producteurs biologiques. La particularité du robot FarmDroïd est de connaître précisément la position de chaque graine dans la parcelle, afin de pouvoir désherber au plus près des jeunes plantules.



Robot FarmDroïd à Estrées-Saint Denis (60) le 26 avril

En test dans l'Oise sur une parcelle de betterave sucrière au stade cotylédon (semis du 2 avril), le premier passage sur un sol avec quelques mottes n'a pas permis d'utiliser les lames escamotables qui travaillent sur le rang, en raison du recouvrement des plantules par la terre. Une expérience à suivre, le robot doit assurer un passage sur la culture toutes les semaines.

Autre initiative en lien avec Tereos, chez François BOUTILLIER à Allonne dans l'Oise, le semis « au rectangle » des betteraves (45 x 30 cm) avec le **système Geoseed II de la société KVERNELAND**. L'objectif est l'alignement des graines sur la totalité du champ grâce au signal RTK et donc pouvoir biner la parcelle dans les deux sens.

Le semis réalisé le 26 avril, reste assez complexe à mettre en place sur le terrain, comme nous avons pu le vérifier.



Alignement des fiches pour caler le dispositif Geoseed 2 à Allonne (60) le 26 avril

De cette expérience, nous retenons que la compatibilité entre les différents systèmes GPS utilisés par les constructeurs sur le marché peut être à l'origine des difficultés à réaliser un semis aligné d'un semoir à l'autre.

Nous suivrons là aussi, l'évolution de la parcelle ce printemps.

Gilles SALITOT



## 2. Semis des maïs, soja et tournesol : gare au coup de froid !

Il est temps de songer aux semis de maïs, soja et tournesol. Toutefois, pas de précipitation, les nuits sont encore bien fraîches, avec localement des gelées matinales. Le zéro de végétation de ces espèces est de 6°C. Avec des nuits où les températures sont presque systématiquement sous les 5 °C, il convient donc de ne pas se précipiter et de garder en mémoire les fameuses « saintes glaces » pour réaliser les semis.

- **Températures des sols :**

On le répète régulièrement, mais les cultures estivales doivent démarrer vite, notamment pour limiter les attaques de ravageurs souterrains (taupins, blaniule) mais aussi et surtout pour limiter l'impact des oiseaux. Tout comme les corvidés sur maïs, les pigeons peuvent occasionner des dégâts importants en tournesol et soja. Il convient donc de semer sur un sol à une température minimum de 10°C, ce qui est le cas dans la plupart des situations comme en témoigne la photo ci-dessous :



Brécy, (02) chez G. Rodier, parcelle pour implantation de soja

Sachez donc attendre et profitez du retour attendu des pluies en cette fin de semaine pour faire un ou deux faux semis, en remontant la profondeur de l'outil pour ne pas remonter de mauvaises graines. Il y a également un intérêt évident à retarder le semis pour la propreté des parcelles.

### Garantir une levée rapide des cultures c'est donc :

Assurer une levée du maïs dans **des conditions de sol réchauffé pour qu'il lève en 5 à 7 jours**. La graine sera placée à 5-6 cm de profondeur pour plusieurs raisons :

1. Rester dans l'humidité du sol afin de germer en cas d'épisode sec,
2. Lever rapidement pour éviter les attaques de taupin,
3. Etre à l'abri des oiseaux, notamment corbeaux (ne pas laisser de graines en surface),
4. Permettre le désherbage à l'aveugle en post-semis prélevée.

Pierre DURAND

## INFORMATIONS

### 3. Liste des blés meuniers de l'ANMF 2021

Chaque année, l'Association Nationale de la Meunerie Française publie la fiche « blés meuniers ». Destinée aux meuniers, aux producteurs et organismes collecteurs, ce document vise à promouvoir les variétés de blés adaptées à la panification ou à la biscuiterie. Depuis plusieurs années déjà une liste spécifique bio existe également. Elle peut orienter vos choix variétaux pour l'assolement 2022.

Les listes ci-dessous intègrent des variétés anciennes et/ou quelques fois non adaptées à nos régions. Rapprochez-vous de votre conseiller si vous souhaitez connaître celles qui sont les plus adaptées à la région Hauts-de-France.

Elle est composée :

- Des Variétés Recommandées par la Meunerie (**VRM**) – utilisées pures, ces variétés sont aptes à produire du pain français d'excellente qualité ;

#### Blés biologiques

Blés panifiables		Blés correcteurs	Blés biscuitiers
ACTIVUS ADESSO ALESSIO ATHLON CAPO CENTURION EDELMANN EHOGOLD ELEMENT EMILIO	FORCALI GENY GHAYTA IZALCO CS LENNOX LG ARMSTRONG NOGAL PIRENEO POSMEDA RENAN	RUBISKO SKERZZO SULTAN TENGRI TOGANO UBICUS	GWASTELL

- Variétés en Observation (**VO**)

#### Blés biologiques

Blés panifiables		Blés correcteurs	Blés biscuitiers
ALICANTUS APEXUS CECILIUS CHRISTOPH	LD CHAINE LD VOILE WENDELIN		HANSEL SU ECUSSON

- Variétés pour la Meunerie Française (**BPMF**) - ces variétés sont utilisables en mélange

#### Blés convenant à l'agriculture biologique (sous réserve d'adaptation aux conditions agronomiques)

Blés panifiables		Blés correcteurs	Blés biscuitiers
AREZZO CHEVIGNON ENERGO FILON GWENN HANSWIN	LG ABSALON LUDWIG ORLOGE RGT VENEZIO SOISSONS WIWA		ADRIATIC

#### 4. Vu en plaine : désherbage du lupin dans la Somme

Dans le cadre du suivi de la parcelle de lupin (stade 1<sup>ère</sup> feuille) chez Simon CATTEAU à Sailly Laurette (80), voici le désherbage réalisé ce lundi 26 avril dernier. A notre disposition nous avons une herse étrille à câble et une houe rotative. Nous avons essayé les deux outils. Pour ces passages, le résultat est sans appel c'est la houe rotative qui a été la plus efficace !

**Pourquoi ?** Avec la sécheresse, le sol a durci empêchant les dents de la herse de pénétrer. La casse était trop importante sur un lupin encore fragile (photo de gauche).

Photo de droite, la houe rotative a percé la croûte du sol tout en désherbant et en limitant la casse ! La houe a légèrement recouvert le lupin mais ne met pas en péril la culture.



Herse Etrille vitesse 3km/h - tension 3/9



Houe Rotative vitesse 8km/h - tension 3,5/6

#### Arrêt des envois du JT Bio par l'Extranet

La Chambre d'agriculture de l'Oise avait fait le choix en 2008 de mettre en place un extranet des groupes. Cet outil avait 2 objectifs : informer, simplifier. Informer avec la mise à disposition de documents techniques, simplifier en regroupant en un seul et même endroit les ressources techniques.

Pour bon nombre d'agriculteurs, le JT Bio était adressé via un lien de téléchargement sur cet Extranet. Les moyens de communication ont significativement évolué. L'ergonomie de l'extranet est aujourd'hui dépassée. Régulièrement nous sommes confrontés à des bugs de diffusion pour certains opérateurs. C'est pourquoi, nous avons dû opter depuis le début de l'année pour un envoi de la messagerie technique directement dans votre boîte mail. Le groupe Chambre proposera prochainement un extranet qui permettra à tout agriculteur d'accéder à un espace personnel de stockage et d'échange de documents. Aussi il a été décidé d'archiver le site à compter du 25/04/2021.

Gilles SALITOT

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59-62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

